AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-3-71153600

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,

25,00 F

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

CLERMONT-FERRAND - 63

BULLETIN N° 125 de FEVRIER 1971.-

V I G N E

TRAITEMENT D'HIVER.-

Ce traitement est nécessaire dans les vignes où des attaques d'ESCA, d'EXCORIOSE, d'ANTHRACNOSE ou d'ACARIOSE ont été observées.

- ESCA : Ce champignon, qui s'attaque au bois, entraîne chaque année, surtout dans les vignes âgées, la mort d'un nombre plus ou moins important de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (Apoplexie).

Si "l'Apoplexie" est bien connue des Viticulteurs, par contre le dépérissement lent provoqué par l'Esca est souvent attribué à d'autres causes.

Si le diagnostic est suffisamment précoce, il est facile de lutter contre cette maladie.

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'Arsénite de soude (1250 g d'Arsénic par hectolitre d'eau). Intervenir une dizaine de jours après la taille et au moins 3 semaines avant la date probable du débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'Arsénite de soude (seuls produits valables contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer, pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos pouvant être utilisés doivent être parfaitement étanches.

- EXCORIOSE : Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce. Celle-ci peut prendre, en arrière-saison, une teinte blanchâtre.

Contre cette maladie, observée dans quelques vignes situées dans le département de l'Allier (régions de DOMERAT et de ST-POURÇAIN-s/SIOULE), les produits à base d'Arsénite de soude, les Colorants nitrés ou les Huiles jaunes d'Anthracène utilisés, en pulvérisation, avant le débourrement présentent une certaine efficacité.

Comme pour l'ESCA, il y a intérêt à traiter plusieurs années de suite.

- ANTHRACNOSE : Cette maladie se rencontre surtout, en année humide, dans les plantations d'Hybrides (plantations, le plus souvent, non traitées en été). Sur les grains, elle produit des taches brunes, déprimées, cernées de noir.

Dans les vignes intéressées, effectuer un traitement, avant débourrement, avec une solution contenant 30 à 35 kg de Sulfate de fer et 2 litres d'acide Sulfurique pour 100 litres d'eau.

Manipuler l'acide Sulfurique avec précaution (verser l'acide dans l'eau et non l'eau dans l'acide) et se rappeler que cet acide détériore les appareils à cuve non plombée, ainsi que les fils de fer souvent utilisés pour la conduite de la vigne.

P 270

- ACARIOSE : Les vignes attaquées, assez nombreuses dans le vignoble de la région de ST-POURÇAIN-s/SIOULE, présentent un rabougrissement typique de la végétation. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

Contre les Acariens responsables de ces altérations, utiliser avant le départ de la végétation, une Huile jaune d'Anthracène à 3 %.

Les oléoparathions et les Soufres micronisés, employés au débourrement, donnent également d'excellents résultats.

Ces produits sont également efficaces sur l'ERINOSE, acarien, fréquent dans les vignes, provoquant des boursouflures à la face supérieure des feuilles tandis que la face inférieure se recouvre d'un feutrage très épais, blanc ou rose.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

CLOQUE DU PECHER.-

L'expérimentation conduite en 1970 a confirmé que l'application soignée d'un seul traitement permet d'obtenir d'excellents résultats contre cette maladie, à condition d'effectuer ce traitement dès le début du gonflement des bourgeons. Ce stade est atteint dans certaines situations.

Les produits à base de Zirame ont donné les meilleurs résultats.

L'un des autres produits suivants peut, également, être utilisé :

- produits homologués : produits cupriques, captane, ferbame, thirame, association de zirame et de cuivre.

- produit en autorisation provisoire de vente : captafol.

CORYNEUM, GNOMONIA, MONILIA.-

Contre ces maladies des Arbres à fruits à noyau, effectuer un premier traitement, à base de cuivre, dès le début du débourrement (stade atteint dans certaines situations, pour l'Abricotier, en particulier).

CULTURES LEGUMIERES

DESINFECTION DES GRIFFES D'ASPERGES CONTRE LE RHIZOCTONE VIOLET.-

Pour protéger les Aspergeraies contre ce champignon, il est recommandé d'effectuer, avant plantation, la désinfection des griffes par trempage, pendant 15 minutes, dans une solution d'Eau de Javel à 12° chlorométrique (soit un sachet du commerce de 0,250 l à 48° chlorométrique, dans 1 litre d'eau).

Après désinfection, les griffes doivent être rincées abondamment.

Clermont-Ferrand, le 26 Février 1971.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

N.B.- Ce bulletin est le dernier que recevront les personnes non réabonnées pour 1971. (Consulter le bulletin de Décembre 1970, pour les conditions d'abonnement).

Le Service de la Revue PHYTOMA ne sera pas assuré aux personnes qui ne renouvelleront pas l'abonnement avant le 1er Avril 1971.

Tirage n° 788 du 26 Février 1971 - ABONNEMENT 1971 - Expédition n° 1.